

Bonsoir à tous et à toutes,

Quand Eliane m'a demandé de travailler sur la fête de Shavou-ot, j'ai fait des recherches documentaires. J'ai étudié ce que disent la torah, le Talmud, le Shoulkhan aroukh et notre nouvelle "bible": internet. Et j'ai été surpris de la pauvreté des données concernant spécifiquement cette fête. C'est un "désert" de mitsvot. Il va donc m'être relativement facile dans le temps imparti de vous parler de cette fête et des dix commandements (ou dix paroles) qui nous ont été transmises à cette occasion.

Après avoir rapporté ce que D.ieu exige de nous pendant cette fête selon la torah, nous évoquerons les coutumes qui s'y sont attachées, nous dirons quelques mots de la période qui précède Shavou-ot: le -omer et nous terminerons par l'événement capital qui caractérise la fête, à savoir le don des tables de la loi. Et ce soir je vais vous lancer un défi en vous proposant un "tour de magie" dont je vous donnerai les clefs: je vais en effet essayer de vous faire respecter les dix commandements sans exercer de pression sur vous et sans demander le moindre effort de votre part, d'où le titre que j'ai donné à mon exposé: "Les dix paroles sans peine" pour compléter la collection des Assimil qui a commencé il y a au moins 50 ans puisque j'ai commencé à apprendre l'anglais en essayant de mémoriser le classique "My tailor is rich".

Mais revenons d'abord à la fête de Shavou-ot ou fête des semaines ("sheva" en hébreu signifie "sept", "shavoua-" signifie "semaine")

Dans la torah, cette fête est aussi appelée "fête des prémices" ou "fête de la récolte du froment" (Ex 34,22). Il faudra présenter à l'Éternel l'offrande nouvelle, à l'issue de sept semaines de récoltes. Les dons devront être à proportion de ce que notre main pourra offrir et du degré de bénédiction que D.ieu nous a donné (Deut 16,10).

C'est un peu comme un impôt sur le revenu.

Pendant cette convocation sainte, on ne fera aucune œuvre servile (Nb 28,26) et il faudra se rendre comme pour les deux autres pèlerinages annuels (PessaH' et Souccot) à l'endroit que D.ieu aura choisi pour nous rencontrer et on ne doit pas s'y présenter les mains vides (Deut 16,16).

Dans la pratique, nous avons l'habitude à Shavou-ot de décorer la maison et la synagogue de plantes et de fleurs (on dit que le Mont Sinaï s'est recouvert de verdure à cette occasion).

On a aussi coutume de consommer des laitages.

Pourquoi?

Parmi les différentes raisons que j'ai pu lire, les trois qui m'ont paru les plus intéressantes sont les suivantes:

- lors du don de la torah au mont Sinaï, le peuple juif a reçu les instructions relatives à l'abattage des animaux et à la préparation de la viande pour la consommation .

Jusque-là, la viande et les ustensiles ne répondaient pas à

ces critères. En attendant, la seule possibilité qui s'offrait à eux a été de consommer des laitages qui ne nécessitaient pas de précautions particulières. De plus, la révélation de la Torah ayant eu lieu un shabat, ils ne pouvaient pas abattre d'animaux ni cachériser leurs ustensiles.

- la torah est comparée au lait. Dans le cantique des cantiques 4,11, il est dit: "elle coule sur la langue comme le lait et le miel".

De même que le lait peut subvenir totalement aux besoins du nourrisson, la torah procure toute la nourriture spirituelle nécessaire à l'âme humaine. Certains assaisonnent également les plats avec du safran qui a la couleur du miel.

- enfin la valeur numérique du lait (H'alav) est de 40. Cela rappelle les 40 jours que Moïse a passé sur le mont Sinaï pour recevoir toutes les instructions concernant la torah ainsi que les 40 jours supplémentaires à prier pour le pardon de la faute du veau d'or.

Pour célébrer la torah, certains confectionnent également de longs pains dont les extrémités se divisent en deux comme des rouleaux de la torah. Ils mangent également des kreplah' ravioli triangulaires (les trois côtés rappellent les parties de la Bible ou tanakh (Torah, Prophètes et Hagiographes) et les trois campements du peuple (Cohen Levi Israël).

Les hommes ont l'habitude de faire une veillée d'études et de lire soit le talmud soit le Tikoun (réparation) livre écrit par le Arizal, car c'est en ce jour que D.ieu nous a donné les tables de la Loi qui vont être par la suite brisées par

Moïse à la suite de la faute du veau d'or.

L'après-midi de la fête, nous lisons le livre de Ruth. Cette jeune Moabite, après avoir perdu son beau-père, son mari et son beau-frère, insiste pour rester auprès de sa pauvre belle-mère Na-omi qui lui demande de la laisser vivre seule sa souffrance. Elle lui déclare: "N'insiste pas auprès de moi, pour que je te laisse et m'en retourne de toi; car **où tu iras, j'irai**; où tu demeureras, je veux demeurer; ton peuple sera mon peuple et ton Dieu sera mon Dieu". Cette phrase reprise par Sheila dans sa chanson "Les rois mages" illustre à merveille le sens de Shavou-ot: c'est une fête de renforcement des liens

- inter-personnels notamment conjugaux (comme les rois mages..., je te suivrai, **où tu iras, j'irai**, fidèle comme une ombre jusqu'à destination),
- inter-générationnels comme dans le cas de Ruth et sa belle-mère Naomi
- inter-communautaires comme c'est le cas pour nous ce soir
- transcendants (liens avec D.ieu).

Ils se matérialisent par un échange de cadeaux (nous Lui offrons nos prémices et Lui nous offre la torah).

Chez les chrétiens, la torah semble remplacée par le

Saint Esprit. Mais qu'est-ce au juste que l'Esprit Saint?

Le catéchisme catholique selon Wikipédia le définit comme "l'interprétation de l'Écriture". A ma grande surprise, il donne 4 niveaux d'interprétation de l'Écriture Sainte qui ne sont pas sans rappeler ceux décrits dans le Talmud:

- le sens littéral /pschatt

- le sens allégorique /remez
- le sens tropologique / drash
- le sens anagogique /sod

Autrement dit, ce cadeau du ciel permet, si j'ai bien compris ce que dit cette source bibliographique, aux chrétiens d'approfondir la connaissance des textes sacrés.

Cette fête dure un jour en Israël et deux dans les autres pays comme la fête de Pentecôte qui a lieu dimanche et lundi. Comme la plupart des fêtes juives, chavou-ot dure un jour de plus en diaspora qu'en Israël, car au temps où la plupart des juifs étaient exilés à Babylone, quand le nouveau mois était proclamé au Temple, on allumait des feux qui se transmettaient d'une montagne à l'autre de Jérusalem jusqu'à Babylone. Le temps de transmettre ces signaux fait qu'il pouvait y avoir un retard de 24h par rapport au signal initial. De même de nos jours, il existe un décalage horaire qui peut atteindre 24H pour les pays les plus lointains. Pour remédier à ce problème, les communautés de l'exil doublèrent les jours de fête par incertitude . C'est ce qu'on appelle le "skefa deyoma" ou jour douteux.

Cette année, nos fêtes de Shavou-ot ont eu lieu de mardi soir à jeudi soir dernier.

La fête de Shavou-ot est l'aboutissement de sept semaines qui la séparent des fêtes de PessaH'. On appelle cette période "le -omer".

Si on décompose le mot -omer, on trouve deux radicaux - am qui signifie peuple et mar qui signifie amertume.

La période du -omer est donc une période d'amertume du peuple. Bien que libéré d'Egypte après la mort des premiers-nés (Dieu en avait épargné le peuple juif), il ressentait une certaine souffrance du fait d'une absence de "mode d'emploi" de cette liberté nouvelle, comparable à celle qu'ont pu éprouver récemment les peuples tunisiens et égyptiens.

C'est une des raisons qui fait qu'on ne célèbre pas de mariage pendant cette période, au moins pendant les 33 premiers jours. De même, comme lors d'un deuil, on ne rase pas et on ne se coupe pas les cheveux. On n'écoute pas de musique (mais on peut écouter des chansons qui ne sont pas accompagnées d'instruments) et on ne porte pas d'habits neufs.

Mais les principales raisons de cette période d'amertume sont les suivantes:

Rabbi Akiva, principale figure spirituelle de sa génération, a eu vingt-quatre mille parmi ses étudiants qui moururent d'une mystérieuse épidémie **entre Pessa'h et Chavouot** parce qu'ils s'entredéchiraient **et l'épidémie cessa miraculeusement le 33^e jour du omer** (Lag ba'omer). Un de ses disciples rebelles à l'autorité romaine, Rabbi Simon Bar Yohai, vécut pendant douze ans dans une grotte où il rédigea le Zohar et la Cabale. Il mourut ce jour-là et demanda par l'intermédiaire de Rav Isaac Louria qu'on fête l'anniversaire de sa mort dans la joie et entouré de lumières. Des pèlerinages sont organisés chaque année à Safed pour célébrer sa "hiloula".

Rabbi Akiba croyait également au succès de la révolte de Bar Kokhba contre les romains et au retour des Juifs de tous les coins de la terre dans leur patrie et que sa reconstruction pourrait amener l'ère messianique.

Malheureusement Bar Kokhba assassina à tort Rabbi Elazar de l'avoir trahi en révélant aux Romains

l'emplacement des entrées secrètes d'une cité fortifiée

Plus tard, survint à cette époque de l'année, un tremblement de terre lors d'un essai de reconstruction du 3^o temple en 353.

Il y avait décidément bien des obstacles à la venue du Messie

Le mot -omer signifie aussi "gerbe". Le lendemain du jour où nous avons été libérés d'Egypte, D. nous a prescrit de balancer le "-omer" dans un mouvement horizontal d'immanence, de générosité envers notre prochain et de compter le "omer" chaque jour pendant 49 jours. C'est sans doute afin de développer progressivement nos sentiments de fraternité et d'amour envers notre prochain comme si nous offrions chaque jour une nouvelle gerbe d'amour . On pourrait parler de "limbic-building" (le cerveau limbique est le cerveau du coeur, le cerveau de l'émotionnel) comme on parle de "body building".

Et le geste qui aura le plus de valeur et donnera le plus de force à la relation fraternelle est de laisser le coin de notre champ à la disposition du pauvre et de l'étranger afin qu'ils puissent ramasser eux-mêmes les glanes de notre

moisson, ce qui leur apportera la fierté d'avoir mérité le fruit de leur travail. Ainsi Bo-az (qui signifie en lui la force) a recommandé à ses moissonneurs de laisser glaner Ruth entre les gerbes. Ainsi, Ruth a pu rapporter une nourriture suffisante et reconforter sa mère qui avait subi l'amertume de nombreux deuils familiaux sans donner l'impression qu'on lui a fait l'aumône. Sa fidélité indéfectible dans l'espace et dans le temps à sa mère Na-omi et aux commandements de la torah bien que moabite a permis de la rapprocher de Bo-az qui va l'épouser en lui donnant Obed dont le petit-fils sera le futur roi David.

Pendant la période du -omer, nous avons l'habitude de lire chaque semaine à shabat un chapitre des "Maximes des pères". Le chapitre 5 commence ainsi:
"Le monde a été créé en dix paroles. Et pourquoi ces dix paroles, une seule n'aurait-elle pas suffi? C'est pour rendre plus sévère le châtiment des méchants qui cause la ruine de ce monde créé par dix paroles et pour augmenter la récompense des justes qui, par leur vertu, maintiennent ce monde qui a coûté dix paroles au Créateur".

En effet, l'événement le plus important de la fête de Chavou-ot, c'est le don des dix commandements ou dix paroles. La plupart d'entre vous les connaissent, mais j'ai essayé d'entreprendre une réflexion personnelle qui vise à faire que vous puissiez accomplir vis à vis de moi les dix commandements même si vous ne les avez jamais lus ni entendus. En agissant ainsi vis à vis de notre prochain on réduira le fossé qui sépare les justes et les méchants.

Permettez-moi de vous dire comment s'y prendre:

Mais auparavant, je voulais vous préciser que même s'il y a peu de différences, le texte des deux versions des tables de la loi n'est pas strictement identique pour tous les commandements.

Lorsqu'il y aura des différences, je le signalerai dans les diapositives, le texte de la version du Deutéronome sera écrit en bleu.

- le premier Commandement: Je suis l'Eternel ton D.ieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, une maison d'esclaves*" est, malgré les apparences, bien un ordre auquel on peut ou non se plier, et non une affirmation. Le quatrième Commandement dans sa première mouture (Exode) le prouve. La justification du shabat n'est pas fondée sur une égalité sociale comme dans la deuxième mouture, mais sur une imitation du comportement divin (car j'ai créé le monde en six jours ... et je me suis reposé le septième jour). Et cette imitation doit s'appliquer notamment pour le premier commandement. C'est pour cela qu'à la fin du quatrième Commandement, il est précisé: "tu te souviendras que tu fus esclave en Egypte et que l'Eternel ton Dieu t'en a fait sortir...". Cela ne signifie pas qu'il faut se prendre pour un dieu, mais simplement qu'il faut essayer de faire comme lui, à savoir libérer son prochain de toute servitude, ... y compris des Dix Commandements eux-mêmes.

*Les égyptiens étaient devenus les esclaves du pharaon et les israélites étaient leurs serviteurs

- le deuxième commandement dit: Il n'y aura pas de dieux après (moi) chez toi en ma présence, tu ne te feras d'idole sculptée ni toute image", ce qui signifie que même si tu dois imiter D.ieu, il ne faut pas imposer à ton prochain une idéologie (ou idole-ogie) faite de nouveaux règlements, figés comme des images, comme des statues, en opposition à ses intérêts ou aux commandements divins ou qui rognent, donnent un coup de canif, un coup de gouge pour sculpter des valeurs républicaines telles que l'amour et la justice vis à vis du prochain, de l'étranger, que ce coup de canif vienne d'en haut , patron, instances supérieures, parents (en haut dans le ciel), d'en face - collègue de travail conjoint (en bas sur la terre) ou d'en bas - la rue, nos enfants, nos employés - (dans les eaux plus bas que la terre). Parmi les "idologies", la laïcité peut en devenir une dès lors qu'on refuse par exemple de servir des plats alternatifs dans les écoles pour les enfants juifs ou musulmans au nom de la laïcité.

Nous pouvons prendre comme autre exemple le fait d'accepter sans broncher que des injustices soit faites à notre prochain au nom d'une ségrégation raciale par exemple sous prétexte qu'elles ont été instituées le siècle précédent et qu'elles se trouvent entérinées de génération en génération parce qu'elles sont devenues une coutume locale. C'est seulement dans ce cas que la faute des parents est reportée sur les enfants de la 3^o ou 4^o génération.

- le troisième commandement dit: "Tu n'invoqueras pas le nom de D.ieu en vain". Si à l'inverse quelqu'un agit à notre

égard comme D.ieu le veut, avec amour et justice, en respectant nos choix, notre liberté, il faut exprimer notre reconnaissance afin qu'il n'ait pas par ses actions honoré le nom de D.ieu par ses actions, en vain. Comme nous le disions il y a quelques instants, nous ne devons pas nous présenter devant D.ieu les mains vides.

- le quatrième commandement, celui du shabat implique qu'il faille être vigilant avec notre prochain et ne pas lui proposer de travailler le shabat, voire le dimanche s'il est chrétien, en complément de son activité professionnelle habituelle, même s'il en a besoin pour arrondir ses fins de mois, car comme tout être humain, il a besoin d'un jour de repos hebdomadaire indispensable dans la prévention du burn out.

- le cinquième: "Honore ton père et ta mère". En tant que parents, il faut arriver à éduquer nos enfants afin que l'honneur qu'ils nous rendent soit quelque chose de naturel. Il faut les combler d'amour afin que ce ne soit qu'un juste retour des choses. Cela ne veut pas dire les gâter, bien au contraire, mais leur donner une éducation, des limites, le sens du respect et de la dignité.

- le sixième: "Ne tue pas". Il faut s'arranger par notre attitude à ne pas engendrer de l'agressivité de la part de notre prochain en usant d'écoute et de diplomatie.

- le septième: "Ne fais pas d'adultère" en ne nous

exposant pas, par notre attitude, par nos fréquentations, par notre décence (tsni'out) à être abordés intimement par des personnes du sexe opposé. Par ailleurs par notre prévenance, par des paroles agréables, par notre amour pour notre époux/se et pour nos enfants, on évite qu'en notre moitié naisse l'envie d'aller voir ailleurs

- le huitième: "Ne vole pas" en mettant à l'abri ce qui est précieux pour nous, mais aussi par la tsédaqah, en veillant à ce que notre prochain ne manque de rien (il faut abandonner le coin du champ pour le pauvre)

- le neuvième: "Ne réponds pas contre ton prochain en faux témoin (Exode) ou avec un faux témoignage (Deutéronome)", autrement dit: "N'apporte pas de témoignage si tu n'as pas assisté à un fait. Et ne change pas dans ton récit ce que tes yeux ont perçu si c'est le cas". La meilleure manière de lutter contre faux témoins et faux témoignages est de toujours écouter les deux parties en présence.

- le dernier enfin: "Ne convoite pas la femme (et pour résumer) les biens mobiliers ou immobiliers de ton prochain" . Pour ne pas susciter l'envie et la jalousie, il faut éviter l'achat et l'exposition aux yeux de tous de biens trop luxueux par exemple qui accentuerait le sentiment de disparité sociale chez notre prochain.

C'est en essayant de faire en sorte que notre prochain

applique les dix commandements sans le vouloir et en toute liberté qu'on respectera au mieux le "saint esprit" pour les chrétiens ou l'esprit saint pour les juifs de la Torah que D.ieu nous aura donnée en ces jours de Shavou-ot

Je reste à votre disposition pour écouter vos remarques et tenter de répondre aux questions que vous pouvez vous poser sur cette fête

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite avec un peu de retard de bonnes fêtes à tous et à toutes .